

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2021

FIN DE VIE - (N° 288)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS139

présenté par

Mme Battistel, Mme Pires Beaune, Mme Victory, Mme Rabault, Mme Rouaux, M. Alain David,
Mme Tolmont, M. Leseul, Mme Santiago, Mme Jourdan, Mme Laurence Dumont, M. Aviragnet,
M. Juanico, M. Saulignac, M. Jean-Louis Bricout, M. Letchimy, M. Vallaud, M. Hutin,
Mme Biémouret, M. Garot et M. Faure

ARTICLE 4

Après le mot :

« relatives »,

rédigier ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 2 :

« à l'assistance médicalisée active à mourir ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de modifier le nom de la commission de contrôle pour qu'elle soit chargée du contrôle des pratiques relatives à l'assistance médicalisée active à mourir.